PARLEMENT

#TOTAL STATE OF THE STATE OF TH

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

Loi n° 15-2022 du ⁴	1 mai 2022
autorisant la ratification de la convention n° 171 de l'organisation internationale du travail sur le travail de nuit	
L'ASSEMBLEE NATIONALE ET LE SENAT ONT DELIBERE ET ADOPTE ;	
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :	
Article premier : Est autorisée la ratification de la convention n° 171 de l'organisation internationale du travail sur le travail de nuit, adoptée à Genève le 26 juin 1990 dont le texte est annexé à la présente loi.	
Article 2 : La présente loi sera publiée au Journal	officiel et exécutée comme loi de l'Etat./-
Fo	ait à Brazzaville, le 1004 mai 2022
. Do	enis SASSOU/NGUESSO.
Par le Président de la République,	
	e ministre des affaires étrangères, de la rancophonie et des Congolais de l'étranger,
Anatole Collinet MAKOSSO Je	ean-Claude GAKCSSO.
Le ministre d'État, ministre de la Le	e ministre des finances, du budget et du
fonction publique, du travail et de la po sécurité sociale,	ortefeuille public,
	al :-
Firmin AYESSA Ri	gober Roger ANDELY